

# PORTAGE DES REPAS



## A DOMICILE EN LIAISON FROIDE

Renseignements à la mairie

Voir aussi l'onglet "CCAS"

CHOIX DES MENUS A OU B ou AVEC RÉGIME PARTICULIER :

☞ [Menus CCAS du 19 avril au 02 mai 2021 Menus A ou B et régimes particuliers](#)

☞ [Menus CCAS du 1er mars au 18 avril 2021 Menus A ou B](#)

☞ [Menus CCAS du 4 janvier au 28 février 2021 Menus A ou B et régimes particuliers](#)

Lors de sa séance du mercredi 27 janvier 2021, le Conseil d'Administration du CCAS a approuvé à l'unanimité la révision des prix du portage des repas à domicile.

A compter du 1er janvier 2021, le prix des repas sera facturé comme suit :

- \* Repas "midi" : 5,17 € TTC (ce qui correspond au prix payé par la commune au prestataire).
- \* Repas "midi et soir" : 6,44 € TTC (ce qui correspond au prix payé par la commune au prestataire).